



Communiqué de presse
**+ 2,2% sur nos retraites dès le 1^{er} Janvier 2025 :
une première victoire qui en appelle d'autres !**

Avec son Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2025 (PLFSS), le gouvernement Barnier voulait sous-revaloriser les retraites : 1,6% pour les retraites inférieures au SMIC et 0,8% pour les autres.

Cette sous-revalorisation ainsi que les projets de baisse des remboursements des consultations médicales et des médicaments étaient très largement rejetés par les retraités comme la population.

Une des conséquences du rejet du PLFSS par la censure suivie de la démission du gouvernement, est la suivante : les pensions et les retraites seront augmentées de **2,2% dès le 1^{er} Janvier 2025** selon les **modalités inscrites dans l'article L161-25 du Code de la Sécurité Sociale**.

Pour les retraités **FO** de Saint-Nazaire et région, c'est **une première victoire ! Elle en appelle d'autres !**

C'est pourquoi, le Conseil d'Administration des retraités **FO** de Saint-Nazaire et région, réuni le 12 Décembre 2024, rappelle ses revendications :

- ↪ **Augmentation immédiate de 10% des pensions et retraites au titre du rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2017.**
- ↪ **Indexation des pensions de retraite sur l'évolution du salaire moyen des actifs.**
- ↪ **Pas de pension et de retraite en dessous du SMIC.**
- ↪ **Abrogation de la contre-réforme portant la retraite à 64 ans et son retour à 60 ans, à taux plein.**
- ↪ **Défense du service public hospitalier, en particulier par le recrutement massif de personnel (médecins, soignants, personnels administratifs et techniques) et l'ouverture de lits, y compris dans les EHPADs.**
- ↪ **Ratio un salarié (tous postes confondus) pour un résident dans les EHPADs.**
- ↪ **Abrogation des franchises médicales, doublées en avril 2024.**
- ↪ **Rétablissement des accueils physiques dans toutes les administrations publiques, les services de Sécurité Sociale, de l'emploi, etc...**

Si le futur gouvernement envisage à nouveau des mesures antisociales telles que : la baisse du remboursement des consultations médicales et des médicaments, la remise en cause du remboursement à 100% des affections longues durées (ALD) et des pensions de réversion, etc..., les retraités **FO** de Saint-Nazaire et région se déclarent prêts à se mobiliser pour s'y opposer et pour défendre leurs revendications dont plusieurs sont communes avec celles des salariés et de la jeunesse.

De même, les retraités **FO** de Saint-Nazaire et région sont prêts à soutenir les mobilisations et grèves des salariés et de la jeunesse sur leurs revendications.

Tous ensemble pour la satisfaction de nos revendications !

Saint-Nazaire, le 12 Décembre 2024